

DENOMINATION

COMMUNE
2022

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
2022

Nombre de membres en exercice : 15		
Nombre de membres présents : 12		
Nombre de suffrages exprimés : 15		
Votes	Contre	Pour
	0	15

Date de la convocation le 23 mars 2023
Séance du 30 mars 2023

Le Conseil Municipal réuni, sous la présidence de Pierre LAULAGNET, Maire, après avoir adopté le Compte Administratif de l'exercice 2022 dont les résultats conformes au compte de gestion se présentent comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		132 989,09 €
Opérations de l'exercice	1 331 623,48 €	1 437 427,66 €
TOTAUX	1 331 623,48 €	1 570 416,75 €
Résultat de clôture	/	238 793,27 €

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	90 656,10 €	
	336 574,36 €	394 910,40 €
	427 230,46 €	394 910,40 €
	32 320,06 €	

	ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	90 656,10 €	132 989,09 €
	1 668 197,84 €	1 832 338,06 €
	1 758 853,94 €	1 965 327,15 €
	/	206 473,21 €

Besoin de financement
Excédent de financement

32 320,06 €

Restes à réaliser

127 180,00 € 106 900,00 €

Besoin de financement des RAR
Excédent de financement des RAR

20 280,00 €

Besoin total de financement
Excédent total de financement

52 600,06 €

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

52 600,06 € au compte 1068 investissements

186 193,21 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Ont signé au registre des délibérations : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Jean-Charles GONIEAUX, Yves LAMOINE, Carole THOMAS, Simone GUICHARD, Agnès GUIGON, Jérôme MERCOYROL, Sophie ALLEOUD, Bernard PUEYO, Catherine LEYNON, Michel PREVOST

Pour expédition conforme,
le 31 mars 2023
Le Maire, Pierre LAULAGNET

Excusés : Claire BOMBRUN a donné procuration à Agnès GUIGON, Philippe EUVRARD a donné procuration à Jérôme MERCOYROL, Tiphaine FARGIER a donné procuration à Carole THOMAS
Le (la) Secrétaire de séance
Jérôme MERCOYROL



Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

ID : 007-210700050-20230331-202311-DE



DELIBERATION N°2023/11